

Qualité de vie : des enjeux diversifiés selon les territoires

Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur • n° 118 • Juin 2023



Au regard de la qualité de vie, Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie de conditions favorables en matière de santé, d'accès aux services, d'ensoleillement ou de paysages. En revanche, les problématiques de logement, environnementales et d'insertion professionnelle demeurent prégnantes. Dans l'ensemble, ces facteurs se sont améliorés au cours des dernières années.

Six profils d'intercommunalités apparaissent. Le littoral comprend deux profils de territoires denses avec un bon accès aux services mais des tensions sur le logement et une pression sur l'environnement. Un troisième profil correspond à des territoires périurbains plus aisés mais dans lesquels la population est contrainte à de longs déplacements pour aller travailler. Dans l'arrière-pays se situent deux profils de territoires offrant des logements moins coûteux mais avec des difficultés économiques et sociales aiguës, surtout à l'ouest de la région, alors que le centre subit un fort éloignement aux services, notamment de santé. Enfin, les territoires les plus montagneux constituent le dernier profil. Ils bénéficient d'atouts de nombreux égards, toutefois l'emploi y est plus précaire et les équipements éloignés.

En partenariat avec :

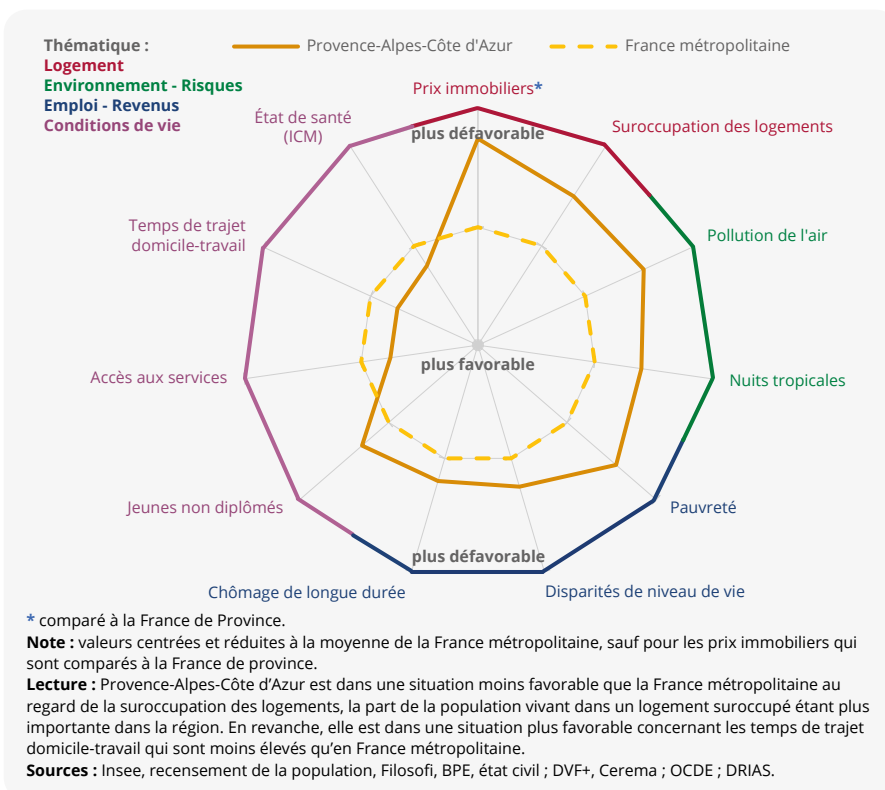


De multiples facteurs concourent à la qualité de vie et différentes approches sont possibles. Sa perception est personnelle et ce qu'elle recouvre dépend de chaque individu, de ses conditions de vie et de sa situation dans le cycle de la vie. Depuis les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, des approches subjectives du bien-être sont venues compléter les approches objectives. Ainsi, l'enquête nationale Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) de l'Insee mesure le niveau de satisfaction perçu dans la vie. Cette satisfaction est mise en regard notamment du contexte socio-économique et environnemental du territoire de résidence, pour déterminer quels indicateurs objectifs sont liés au ressenti individuel ► **encadré**. À partir notamment de ces critères objectifs, l'étude cherche à appréhender la qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans ses intercommunalités, en analysant les multiples facteurs pouvant y contribuer. L'analyse de ces facteurs dessine six profils d'intercommunalités.

Un patrimoine naturel remarquable mais des problèmes de logement et d'insertion professionnelle

Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'atouts en matière de qualité de vie : des paysages méditerranéens et alpins variés et protégés,

► 1. Situation de Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport à la France métropolitaine sur différents indicateurs liés à la qualité de vie



une grande biodiversité, ainsi qu'un climat caractérisé par un niveau d'ensoleillement élevé. Les temps de trajet vers les services, les équipements ou le lieu de travail sont inférieurs à la moyenne nationale ► **figure 1**. Les habitants bénéficient d'un état de santé – mesuré par l'**indice**

comparatif de mortalité – et d'un accès aux soins meilleurs qu'en moyenne nationale. Cependant, d'autres dimensions sont moins favorables à la qualité de vie. Tout d'abord, les inégalités de niveau de vie sont prégnantes et les difficultés pour se loger importantes. En effet, le coût de

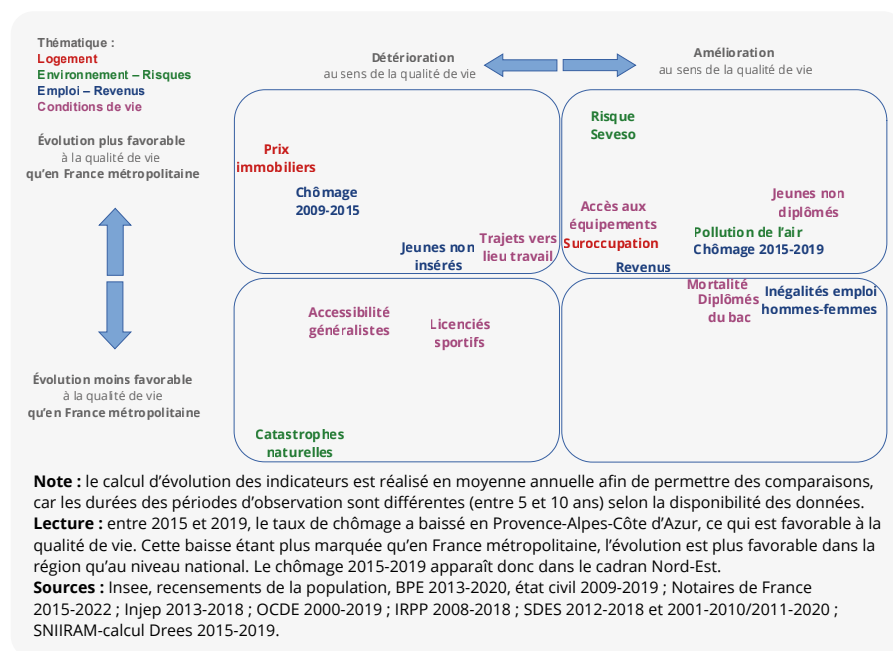
l'immobilier est le plus élevé de France de province, notamment sur la zone littorale, et 14 % des habitants vivent dans un **logement suroccupé** (9 % en France métropolitaine). L'insertion professionnelle des jeunes est moins favorable, le niveau de vie médian légèrement moindre et les inégalités de genre sur le marché du travail plus fortes. L'artificialisation des sols est un peu plus élevée (7 % contre 6 % en France métropolitaine), avec de grandes disparités entre les zones protégées et celles où l'urbanisation est très prononcée. Le niveau de particules fines et le nombre de nuits tropicales – où la température ne descend pas en dessous de 20 ° – sont également plus forts, avec des conséquences potentiellement néfastes sur la santé. Le risque Seveso est aussi plus important. L'insécurité, qu'il s'agisse de cambriolages ou d'atteintes aux personnes, est plus marquée.

Une évolution plutôt favorable

Les facteurs qui influencent la qualité de vie tendent à s'améliorer au cours des dernières années en France et plus encore en Provence-Alpes-Côte d'Azur ► **figure 2**. En matière d'insertion professionnelle, le taux de chômage a connu deux phases. Dans la région comme en France, il baisse depuis 2015 après une période d'augmentation entre 2008 et 2015. Au final, les variations sont plus favorables en région, réduisant l'écart avec la moyenne française. Les inégalités d'accès à l'emploi selon le genre se sont réduites d'environ 30 % entre 2008 et 2018, comme en France. L'insertion professionnelle des jeunes s'est un peu moins détériorée qu'en France. La hausse des revenus nets imposables en dix ans est moindre qu'au niveau national. Concernant les conditions de vie, l'accès aux services, le niveau de formation et l'état de santé se sont améliorés entre 2008 et 2018, tandis que l'accès aux soins s'est un peu plus détérioré qu'au niveau national. S'agissant du logement, le prix des appartements augmente depuis 2015, mais moins qu'en France. Enfin, sur le plan environnemental et des risques, l'exposition de la population aux particules fines a diminué d'un tiers dans la région entre 2000 et 2019. La fermeture de sites industriels a légèrement réduit l'exposition au risque Seveso entre 2012 et 2018 tandis qu'elle augmentait en France. La situation au regard des catastrophes naturelles est moins favorable : le nombre d'arrêtés communaux (inondation, mouvement de terrain...) a augmenté de 30 % sur la période 2011-2020 par rapport à la décennie précédente alors qu'il stagnait au niveau national.

Dans chacun des six profils infrarégionaux identifiés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'évolution des indicateurs de qualité de vie a le plus souvent suivi la tendance régionale ► **figure 3**.

► 2. Évolution récente des indicateurs relatifs à la qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et comparée à la France métropolitaine



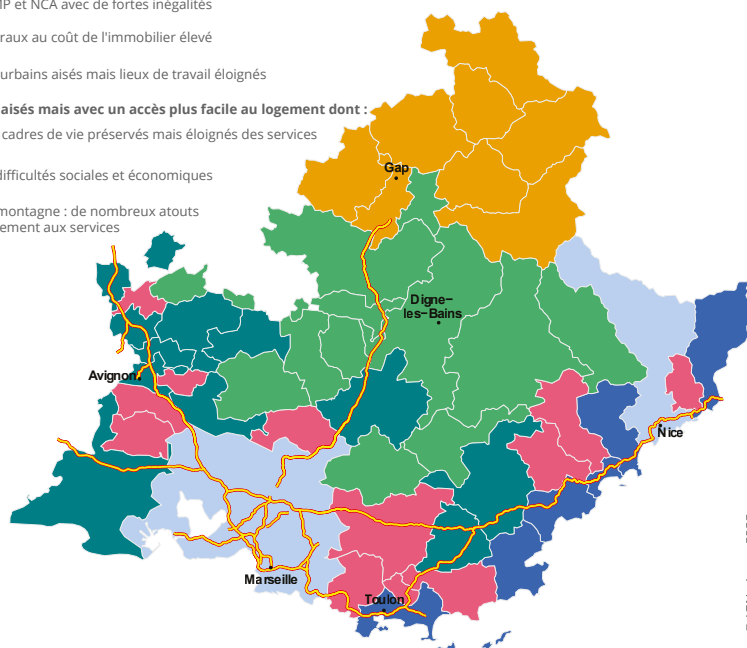
► 3. Profils des intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur au regard de la qualité de vie

Territoires denses sous pression avec un bon accès aux services dont :

- Métropoles AMP et NCA avec de fortes inégalités
- Territoires littoraux au coût de l'immobilier élevé
- Territoires périurbains aisés mais lieux de travail éloignés

Territoires moins aisés mais avec un accès plus facile au logement dont :

- Territoires aux cadres de vie préservés mais éloignés des services
- Territoires en difficultés sociales et économiques
- Territoires de montagne : de nombreux atouts mais un éloignement aux services



Note : les données par intercommunalité incluent la partie non régionale quand elles sont à cheval sur deux régions.
Sources : Insee, recensements de la population, Filosofi, État Civil, BPE ; Injep ; CAF ; DVF+, traitement Cerema ; SNIIRAM-calcul Drees ; Ministère de l'intérieur ; Atmosud ; Corine Land Cover ; SDES ; DRIAS.

■ ■ Des territoires denses sous pression avec un bon accès aux services

Huit intercommunalités littorales concentrent 68 % de la population régionale sur 22 % de sa superficie. Elles partagent des enjeux propres aux grandes villes : la densité élevée de population et l'artificialisation affectent la qualité de vie. La pression environnementale est

forte sur les sols et dans l'air, avec un haut niveau de pollution atmosphérique. L'artificialisation peut provoquer des îlots de chaleur et avoir des répercussions sur la santé en amplifiant le phénomène des nuits tropicales. Malgré un cadre de vie côtier remarquable qui contribue au bien-être, la concentration de la population rend difficile l'accès à un logement adapté, déterminant majeur de qualité de vie. *A contrario*, la forte urbanisation facilite

l'accès à une large gamme d'équipements et de services.

■ Au sein de ce groupe, **les métropoles d'Aix-Marseille-Provence (AMP) et de Nice Côte d'Azur (NCA) forment le premier profil de territoires.** Elles concentrent la moitié de la population sur 15 % de la superficie et se caractérisent par de fortes inégalités de niveaux de vie. L'importance des offres de formations, d'emplois et culturelles constituent des atouts, en particulier pour les jeunes ► **figure 4.** En revanche, la capacité d'accueil des jeunes enfants étant moindre que sur les autres territoires, la vie quotidienne des familles n'est pas facilitée, d'autant plus que les actifs sont éloignés de leurs lieux de travail. AMP et NCA partagent les problématiques de forte densité, congestion routière, pollution de l'air et insécurité mais également une particularité géographique. En effet, des zones très urbanisées, fortement concernées par les nuisances, y jouxtent des zones naturelles parfois protégées. Sur Nice Côte d'Azur, la difficulté à se loger est majeure : 24 % des habitants vivent dans un logement suroccupé (15 % sur AMP). Sur Aix-Marseille-Provence, les risques industriels Seveso sont plus marqués et l'insécurité plus forte, avec notamment 50 % de cambriolages en plus qu'en moyenne régionale.

■ **Le deuxième profil rassemble six intercommunalités du littoral azuréen.** Leur attractivité, notamment pour les touristes et les retraités aisés, crée une concurrence foncière pour la population active locale. Si le niveau de vie médian est supérieur à la moyenne régionale, le coût de l'immobilier est le plus élevé des six profils (3 750 euros en moyenne par m² pour les appartements vendus entre 2015 et 2019 contre 3 190 euros dans la région). Cela rend l'accès au logement difficile, surtout sur le

► **Encadré - Des indicateurs choisis pour leur lien avec la satisfaction ressentie**

Pour sélectionner les indicateurs de l'étude mais aussi confronter les approches objective et subjective de la qualité de vie, des indicateurs présélectionnés ont été rapprochés de la satisfaction perçue mesurée au niveau national dans l'enquête SRCV. Les répondants ont noté sur dix leur satisfaction générale dans la vie. La plupart des moyennes départementales se situent entre 6 et 8. La moyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur est légèrement inférieure au niveau national (7,2 contre 7,3), avec de fortes disparités. Les Hautes-Alpes se démarquent avec une note moyenne parmi les plus élevées de France métropolitaine. À l'inverse, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et les Alpes-Maritimes ont une note moyenne inférieure à 7,1. Des modèles de régression visant à expliquer la satisfaction ressentie par des caractéristiques de l'individu, du logement, de la commune et par des indicateurs de qualité de vie territoriaux ont été estimés au niveau national. Les résultats permettent de repérer les principaux déterminants de la satisfaction générale dans la vie : caractéristiques individuelles et du territoire de résidence (niveau de vie, situation par rapport à l'emploi et la formation, santé et logement). Le résultat de ce rapprochement a permis de choisir les indicateurs de l'étude et d'interpréter ses résultats. Quelques indicateurs ont été ajoutés a posteriori afin de compléter les thèmes moins couverts. Une analyse en composantes principales suivie d'une classification ascendante hiérarchique ont été mises en œuvre sur les intercommunalités de la région, permettant de distinguer six profils.

littoral maralpin et dans la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez. De plus, les risques naturels, plus fréquents et en hausse, compliquent l'aménagement d'un espace déjà contraint. En revanche, à âges comparables, la mortalité est la plus faible des six profils.

■ **Des intercommunalités périurbaines aisées mais éloignées des lieux de travail**

En périphérie des métropoles, le **troisième profil rassemble douze intercommunalités.** Ce sont les territoires de la région où l'attractivité démographique est la plus forte depuis plus de trente ans. Les conditions de vie y sont plus favorables. Ainsi, le niveau de vie est plus élevé qu'ailleurs avec 1 890 euros mensuels médians en 2019, et même plus de 2 000 euros dans la communauté d'agglomération Sud Sainte

Baume (1 800 euros en moyenne régionale). Les résidents, qui vivent plus fréquemment en famille, sont en effet plus souvent en emploi (81 % des 25 à 54 ans contre 76 % au niveau régional), et ce taux d'emploi a fortement progressé sur la dernière décennie. Néanmoins, l'insertion des jeunes est moins aisée avec 28 % des 18-25 ans qui ne sont ni en emploi ni en formation. Les logements, souvent des maisons, sont plus récents et spacieux que dans la région et l'insécurité moindre. L'enjeu central est celui des déplacements. Même si l'on note une amélioration sur dix ans, les services sont en effet un peu plus éloignés qu'en moyenne régionale. Par ailleurs, les trajets vers le lieu de travail sont plus longs : trois travailleurs sur dix mettent plus de 30 minutes pour s'y rendre contre deux sur dix en région. Et ces trajets s'allongent davantage. Ils s'effectuent plus souvent en voiture (pour 85 % des actifs occupés contre 73 % dans la région). Ainsi,

► **4. Position de chaque profil d'intercommunalités sur les principaux indicateurs liés à la qualité de vie, par thématique**

Indicateur	Territoires denses sous pression avec un bon accès aux services dont :		Territoires périurbains aisés mais lieux de travail éloignés	Territoires moins aisés mais avec un accès plus facile au logement dont :		Territoires de montagne : de nombreux atouts mais un éloignement des services
	Métropoles AMP et NCA avec de fortes inégalités	Territoires littoraux au coût de l'immobilier élevé		Territoires aux cadres de vie préservés mais éloignés des services	Territoires en difficultés sociales et économiques	
Part de la population en 2019 (en %)	48	20	11	4	15	3
Nombre d'intercommunalités en 2022	2	6	12	12	12	8
Part de la population en situation de suroccupation du logement en 2018 (en %)	17	16	9	6	9	5
Valeur foncière moyenne des appartements entre 2015 et 2019 (en euros par m ²)	3 130	3 750	3 160	1 600	1 800	2 160
Part des espaces artificialisés en 2018 (en %)	19	19	9	1	7	1
Indice Synthétique de l'Air (ISA) en 2019	51	47	41	32	44	29
Nombre de nuits tropicales, moyenne annuelle 2006-2020	20	21	20	3	22	0
Part des chômeurs de longue durée parmi les 15-64 ans en 2018 (en %)	6	6	5	6	7	4
Part des 18-25 ans non-insérés en 2018 (en %)	22	24	28	29	30	20
Rapport interdécile de niveau de vie en 2019	3,8	3,6	3,3	3,1	3,4	3,0
Taux de pauvreté en 2019 (en %)	18	15	12	17	20	13
Écart femmes-hommes sur le taux d'emploi pour les 25-54 ans en 2018 (en points)	-9	-9	-7	-8	-11	-4
Part de population à 15 min. ou moins de la gamme intermédiaire d'équipements en 2020 (en %)	99	99	94	77	97	87
Part des 18-24 ans sans diplôme en 2018 (en %)	21	20	19	19	22	16
Part des actifs occupés résidant à 30 min. ou moins de leur travail en 2018 (en %)	76	84	70	76	81	87
Indice comparatif de mortalité globale en moyenne 2016-2020 (base 100 France métropolitaine)	96	92	101	100	101	93
Nombre de consultations de médecine générale en 2019 (par habitant)	4,1	3,8	3,3	3,3	3,3	4,6

Positionnement sur la qualité de vie
 Favorable Défavorable
 Assez favorable Assez défavorable

Note : chaque indicateur est positionné au regard de la qualité de vie en fonction de son score, calculé selon la méthode du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : $S = (V - V_{min}) / (V_{max} - V_{min})$. Il s'étend de 0 à 1. Chaque valeur est classée selon le quartile de son score PNUD.

Sources : DVF+, Cerema ; Corine Land Cover ; Atmosud ; DRIAS ; Insee, recensement de la population, BPE, Filosofi, état civil ; SNIIRAM-calcul Drees.

45 % des ménages (32 % dans la région) possèdent au moins deux voitures. Un autre enjeu est celui de la santé, l'état de santé et l'accès aux soins étant moins bons, alors que les questions climatiques et de pollution de l'air demeurent prégnantes.

■ ■ Des intercommunalités moins aisées, mais avec un accès plus facile au logement

Le centre de la région, incluant une partie de la vallée du Rhône, regroupe deux profils de territoires. Ils se caractérisent par un niveau de vie médian mensuel inférieur de plus de 100 euros au niveau régional mais un accès au logement plus facile. Les enjeux de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes sont également importants : un jeune de 18 à 25 ans sur trois n'est ni en emploi ni en formation. Le vieillissement de la population est aussi plus rapide qu'au niveau régional et l'accès aux soins plus difficile.

■ **Le premier profil du groupe est constitué de quatorze intercommunalités peu denses** (4 % de la population pour 29 % de la superficie), situées au centre de la région. Il se caractérise par un cadre de vie préservé, avec de nombreux espaces naturels protégés (parcs naturels du Verdon, du Luberon et des Baronnies), et une biodiversité remarquable. Les enjeux d'accessibilité sont liés à la ruralité. Les services et la culture sont souvent éloignés : 23 % de la population habite à plus de 15 minutes de la **gamme intermédiaire d'équipements** contre 3 % au niveau régional. Cet éloignement est le plus prégnant pour les communautés de communes Alpes d'Azur et Alpes Provence Verdon Sources de Lumière. La population est plus âgée qu'ailleurs, l'état de santé à âge comparable moins bon, et la faible offre de soins ne facilite pas le maintien en bonne santé. Un tiers des habitants n'ont pas de médecin généraliste sur leur commune (4 % dans la région). L'accès au logement est facilité par des prix immobiliers deux fois moindres qu'au niveau régional pour les appartements, voire en deçà sur la communauté de communes du Sisteronais-

Buëch par exemple. Pour autant, les conditions de logement ne sont pas toujours meilleures, car l'habitat est souvent ancien. Près d'un logement sur cinq a plus de cent ans, soit deux fois plus qu'en moyenne régionale, et est donc potentiellement énergivore et difficile à rénover.

■ **Douze intercommunalités localisées dans la vallée rhodanienne, le Haut-Var et les Alpes-de-Haute-Provence sont marquées par des difficultés sociales et économiques.** Elles se distinguent du profil précédent par un taux de pauvreté très élevé, particulièrement dans les communautés d'agglomération du Grand Avignon et d'Arles Crau Camargue Montagnette. L'emploi est plus rare et la situation du marché du travail s'est plus dégradée qu'ailleurs entre 2010 et 2018, notamment pour les jeunes. Le contexte économique y est le moins favorable de la région, en raison à la fois de l'ampleur du chômage de longue durée et du très faible taux d'insertion des jeunes peu diplômés. Les femmes sont tout particulièrement pénalisées. La vie quotidienne des familles et l'insertion dans l'emploi des parents n'est pas facilitée, avec un accueil des jeunes enfants moins bien dimensionné. Enfin, certains facteurs environnementaux affectent la santé de la population, moins bonne qu'ailleurs. La pollution atmosphérique est plus élevée qu'en moyenne régionale. Les chaleurs estivales sont également prégnantes, surtout dans la vallée du Rhône. Les nuits tropicales et les journées dépassant 35 degrés sont plus nombreuses et le réchauffement climatique devrait accentuer ces désagréments à l'avenir. En revanche, ces territoires bénéficient d'un bon accès aux services, proche de celui observé sur le littoral.

■ Des territoires de montagne aux nombreux atouts mais éloignés des services

Huit intercommunalités alpines regroupent 3 % de la population régionale sur 18 % de sa superficie. La population, plus âgée qu'au niveau régional, bénéficie d'un meilleur état de santé et d'une offre de soins en médecins généralistes élevée, probablement du fait de la présence

des stations de ski. Pour les médecins spécialistes, le constat est plus nuancé. Profitant de la forte activité touristique, le marché de l'emploi est favorable, notamment pour les jeunes, ce qui réduit le taux de pauvreté (13 % contre 17 % en moyenne régionale). Les inégalités genrées d'accès à l'emploi sont plus faibles, mais la surqualification plus fréquente. L'emploi, plus précaire et saisonnier, est moins rémunérateur qu'au niveau régional. En revanche, l'offre de garde des jeunes enfants est plus importante. Les prix des terrains sont les plus faibles de la région et rendent le logement plus abordable. La faible pollution atmosphérique et la nature préservée offrent un cadre de vie agréable et favorisent la pratique sportive. Toutefois, le relief marqué pose des problèmes d'accessibilité aux services, en particulier dans la communauté de communes Champsaur Valgaudemar et celle du Guillestrois et du Queyras. Pourtant, les temps de trajets domicile-travail des actifs sont les plus faibles de la région, en partie du fait de la concentration de l'emploi dans les stations de ski. Pour ces intercommunalités, à la fois très dépendantes du tourisme hivernal et soumises aux plus fortes hausses des températures, l'enjeu climatique est extrêmement prégnant. La diversification des activités est devenue une nécessité pour préparer l'avenir économique et préserver l'emploi. ●

Stéphanie Durieux, Gilles Fidani, Benjamin Méreau (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

L'**indice comparatif de mortalité (ICM)** est le rapport entre le nombre de décès observés dans un territoire et le nombre de décès attendus, en appliquant à la population du territoire les taux de mortalité nationaux par âge et sexe. Lorsque l'indice est supérieur à 100, cela signifie que la situation du territoire au regard de la mortalité est moins favorable qu'en France.

Un **logement est suroccupé** lorsqu'il est trop petit par rapport à la taille et à la composition du ménage qui l'habite.

La **gamme intermédiaire d'équipements** regroupe par exemple les supermarchés, collèges, laboratoires d'analyse médicale, services publics (centre de finances publiques, police-gendarmerie), divers magasins (vêtements, chaussures, meubles...) et piscines ou pistes d'athlétisme. L'accès aux équipements est mesuré en temps de trajet aller par la route.

► Pour en savoir plus

- **Legrand M.-M., Raspaud G.**, « Un accès aux équipements et une situation sociale plus favorables autour des grandes villes », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 145, décembre 2022.
- **Gleizes F., Legleye S., Pla A.**, « Vivre, travailler et habiter en France : où est-on le plus satisfait ? », Document de travail n° 2022-01, *Insee*, février 2022.
- **Durieux S., Joutard C., Terseur B.**, « Qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur - Logement, emploi, revenus et cadre de vie différencient les territoires », *Insee Analyses* n° 43, mars 2017.
- **Reynard R., Vialette P.**, « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première* n° 1 519, octobre 2014.
- **Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.-P.**, « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », septembre 2009.

